



Avis au Public

Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis de vente du 19 février 2025 d'après lequel Madame Georgette Suzanne Strasser épouse François Armand de Bertrange et Madame Strasser Charlotte, veuve Ecker Gaston de Kopstal vendent à la commune de Berdorf cinq parcelles de broussailles et prés inscrites au cadastre de la commune de Berdorf, section A «Bollendorf-Pont», aux lieux-dits «Auf Waspelt», «Im Mueckenberg» et «Beim Scheierchen» d'une surface totale de 21,60 ares.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue de l'intégration des parcelles dans la forêt communale et pour pouvoir exécuter des travaux de sécurisation le long de chemins de randonnée.

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cette vente au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 2 avril 2025 au plus tard.**

Berdorf, le 19 mars 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contreseing art. 74 loi communale)

Claude OE



Le Bourgmestre,

Joë NILLES